CONDUITE DE PROJET
ET FINANCEMENTS

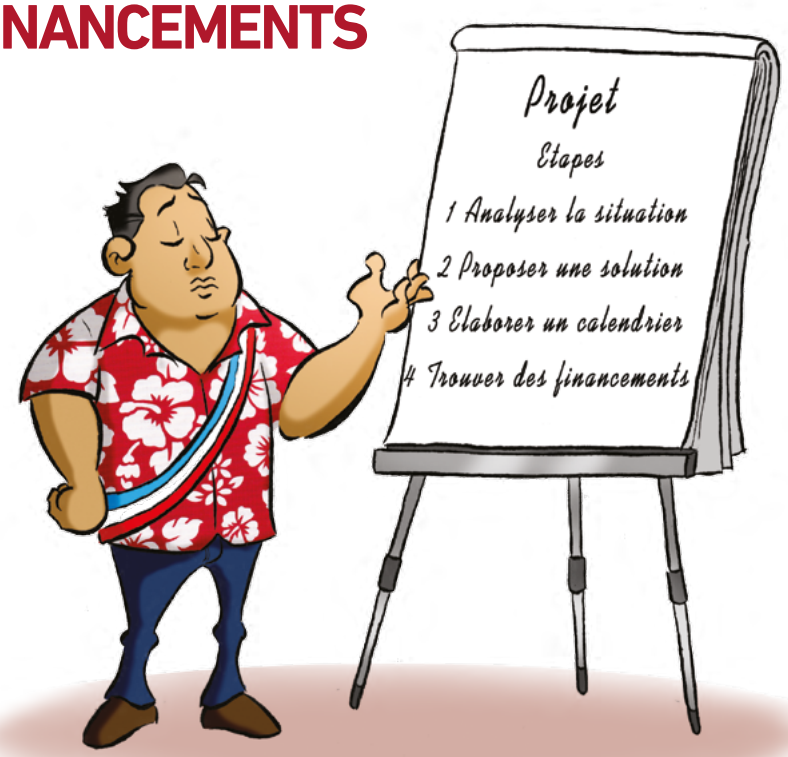

CODE ACTION : **18/ELFI01**

L'action municipale vise à préparer et organiser la vie dans la commune dans une perspective à moyen et long terme. Quelles sont les possibilités d'investissement d'une collectivité dans un contexte économique durablement difficile ? Comment favoriser l'adéquation entre les objectifs de la collectivité et les moyens dont elle dispose ?

La mise en œuvre de travaux ou la réalisation d'un projet d'investissement nécessitent une démarche organisée et structurée.
Cette formation vise à présenter les outils d'aide à la décision et à la planification au regard des capacités de financement de la collectivité.

CONTENUS

- **Les étapes et la chronologie de la conduite d'un projet**
- **Le rôle des élus, le rôle des cadres**
- **Les outils de planification d'un projet**
- **Quels financements pour quel projet (emprunts, FIP, Contrat de projet)**
- **Le calendrier des bailleurs de fonds (FIP- CDP) et processus administratif**
- **Comment intégrer le calendrier des bailleurs de fonds dans le projet communal**

POUR **CANDIDATER** : par fax **40 41 07 98** /// par mail **formationdeselus@spc.pf**

TYPE D'ACTION	PUBLIC	DATES	DURÉE	LIEU DE LA FORMATION	DATE LIMITE DE CANDIDATURE	CODE ACTION
FORMATION	TOUT ÉLU	17-18 AVRIL	2 JOURS	SPCPF	10 MARS 2018	18/ELFI01